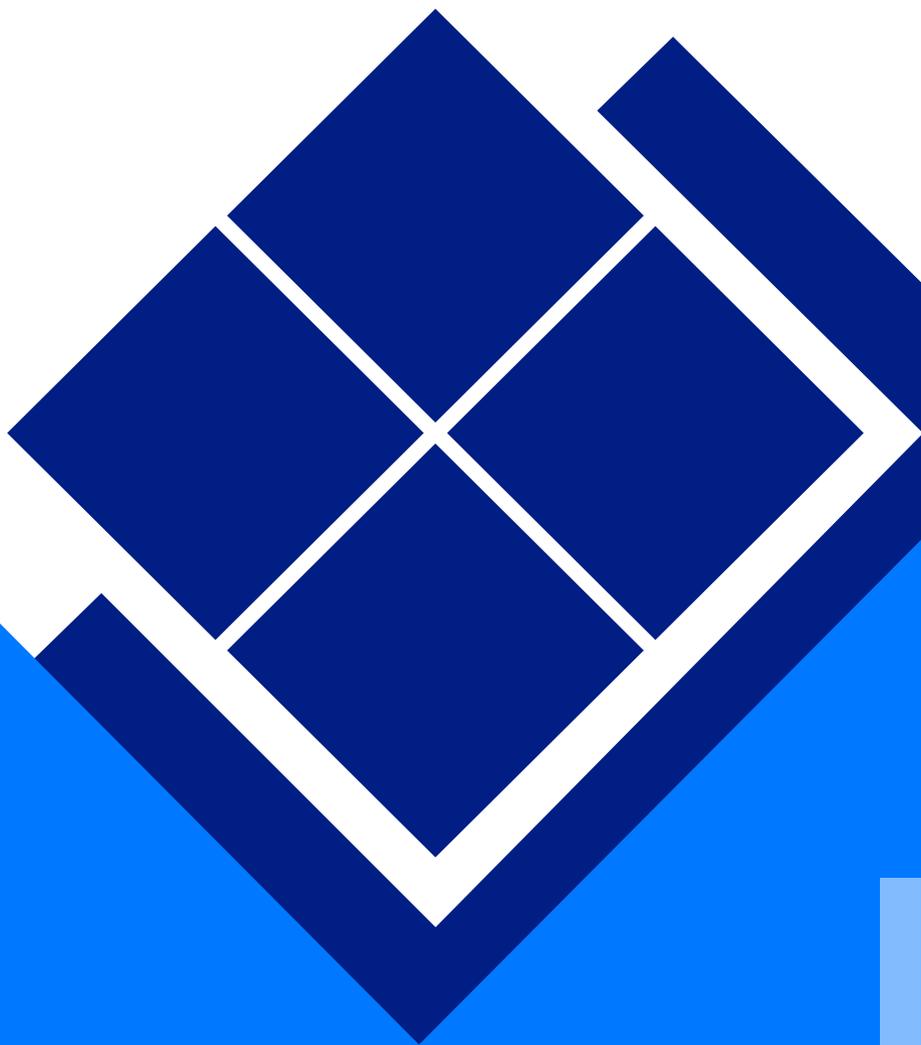




Centre d'Information,
de Formation
et d'Etudes sur
le Budget



NOTE SUR LE BUDGET 2022

Décembre 2021



INTRODUCTION

La recherche du développement économique et social justifie toute action publique. Le budget de l'État constitue le cadre d'opérationnalisation par excellence des actions publiques. Partant, l'atteinte des objectifs de développement exige que les ressources publiques soient utilisées de manière efficiente.

A ce titre, l'analyse sur l'efficacité des dépenses publiques est un exercice de grande importance pour le Centre d'Information de Formation et d'Études du Budget (CIFOEB). Ainsi, les avis sur les lois de finances est un exercice régulier du CIFOEB dans le cadre de sa mission de promotion de bonne gouvernance économique et financière.

La présente analyse qui porte sur le budget 2022 répond à cette exigence avec pour objectif d'informer et de stimuler l'intérêt des citoyens à s'impliquer davantage dans la gestion de la chose publique. Cela tient du fait que ces derniers sont les premiers bénéficiaires des prestations publiques, mais surtout victimes des mauvaises pratiques.

I. VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET

L'amélioration de 169,3% de l'épargne budgétaire est en principe favorable à l'investissement. En effet, en 2022, l'épargne budgétaire qui représente la différence entre les ressources propres et les dépenses courantes est ressortie à 96,745 milliards de FCFA contre 35,919 milliards de FCFA en 2021. L'épargne budgétaire demeure encore insuffisante traduisant une faible capacité de l'État à investir sur ressources propres ; ce qui le contraint à un recours aux financements extérieurs pour financer une partie de ses investissements. Des efforts d'optimisation de la mobilisation des ressources propres s'avèrent nécessaires. Il s'agit notamment de renforcer la modernisation des procédures au niveau des régies de recettes, de lutter contre la corruption et la fraude, d'améliorer l'assiette fiscale (base imposable). Ces actions doivent être couplées à une rationalisation des dépenses courantes afin de dégager des marges plus importantes pour les investissements.

Le déficit budgétaire global, résultant de la différence entre les recettes budgétaires totales et les dépenses budgétaires totales, se détériore en 2022 en ressortant à 570,036 milliards de FCFA contre 540,800 milliards de FCFA en 2021. Rapporté au Produit Intérieur Brut (PIB), le déficit de 2022 est de 4,8% pour une norme communautaire de 3% maximum. Ce déficit budgétaire généralement maîtrisé conformément à l'orthodoxie budgétaire de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) s'est détérioré au cours des trois dernières années suite à la Covid-19. Cette détérioration du déficit se justifie par la suspension du pacte de convergence, de solidarité, de croissance et de stabilité de l'UEMOA afin de permettre aux Etats de disposer de marges budgétaires pour faire face à l'urgence sanitaire et préparer la relance économique.

La détérioration du déficit signifie augmentation de l'endettement pour couvrir le besoin de financement. Dans ce sens, la Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT) a prévu au titre de l'année 2022, un plafond d'endettement de 1 302,98 milliards de FCFA dont 846,94 milliards de FCFA au titre de la dette extérieure et 456,04 milliards de FCFA au titre de la dette intérieure. Il est important de relever que ce plafond comprend le paiement du principal de 717,89 milliards de FCFA d'où une prévision de couverture du déficit budgétaire à hauteur de 585,09 milliards de FCFA.

I. VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET

Dans la mesure où le budget est structurellement déficitaire, il convient, pour une saine gestion des ressources mobilisables, de mettre l'accent sur un renforcement de la gestion budgétaire notamment la transparence, la participation citoyenne et le contrôle des dépenses publiques. La mise en oeuvre de ces principes contribuerait à améliorer le processus de détermination des priorités budgétaires. Également, un recours accru aux techniques d'analyse coûts-bénéfices permettrait une meilleure sélection des projets de dépenses publiques.

Aussi, cela aurait pour effet d'améliorer et d'élargir la diffusion de l'information concernant les projets publics d'investissement. Le fait que les divers groupes d'acteurs sociaux soient mieux informés des avantages attendus desdits pourrait contribuer à préserver les dépenses productives au cours des périodes de choc tel que le cas de la Covid-19.

Le tableau 1 ci-après retracent les grandes masses du budget 2022 en recettes et en dépenses.

Tableau 1 : Les grandes masses du budget 2022 (en milliers de FCFA)

RECETTES		DEPENSES	
Libellés	Prévisions 2022	Libellés	Prévisions 2022
I- Recettes Ordinaires		I- Dépenses Ordinaires	
Vente de produits	0		
Recettes fiscales	1 762 400 405	Charge financière de la dette	195 800 000
Recettes non fiscales	247 641 316	Dépenses de Personnel	1 012 034 328
Produits financiers		Acquisitions de biens et services	207 400 000
Recettes exceptionnelles		Dépenses de Transferts Courants	497 062 814
		Dépenses en atténuation des recettes	1 000 000
Total Recettes Ordinaires	2 010 041 721	Total Dépenses Courantes	1 913 297 142
II- Recettes Extraordinaires		II- Dépenses en Capital	
Dons projet	221 670 829	Investis- Exécutés par l'Etat	995 851 431
Don programme	117 400 000	Etat	649 690 602
		Subvention	221 670 829
		Prêts	124 490 000
		Transferts en Capital	10 000 000
Total Recettes Extraordinaires	339 070 829	Total Dépenses en Capital	1 005 851 431
TOTAL GENERAL	2 349 112 550	TOTAL GENERAL	2 919 148 573
Epargne Budgétaire	96 744 579	Solde budgétaire global	-570 036 023
		Solde budgétaire de base	-562 946 023

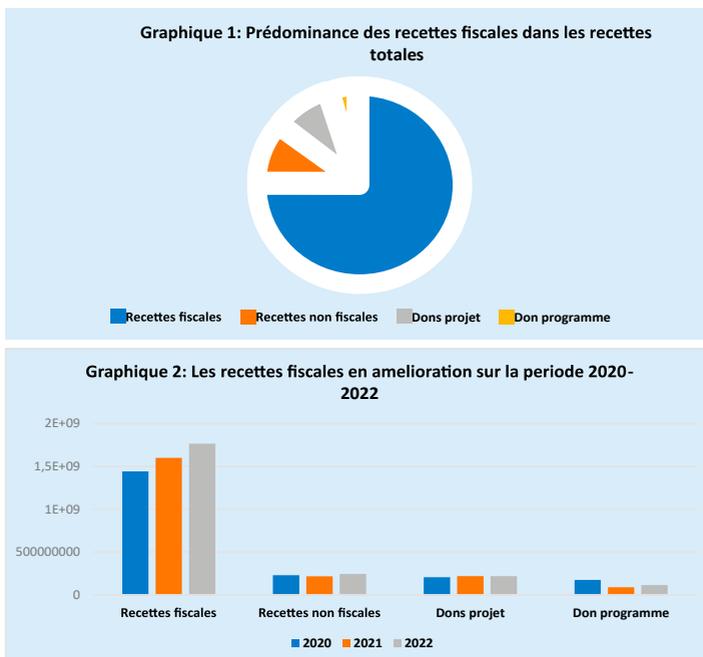
Source : DGB 2021

II. RECETTES ET DEPENSES

II. 1. Les recettes

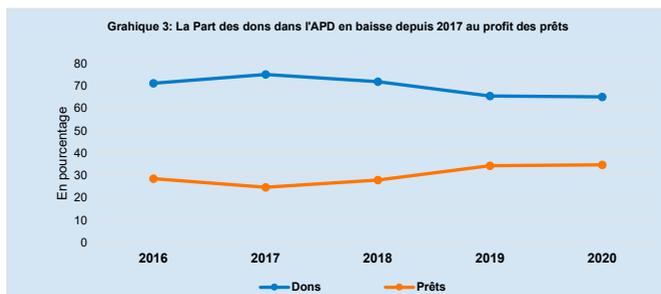
Des recettes publiques en amélioration continue et dominées par les recettes fiscales. Sur la période 2020 à 2022, les prévisions de recettes budgétaires sont passées de 2 057,798 milliards de FCFA en 2020 à 2 349,112 milliards de FCFA en 2022, soit un accroissement annuel moyen de 6,19% sur la période. Entre 2021 et 2022, on enregistre une hausse des prévisions de recettes budgétaires totales de 217,129 milliards de FCFA soit 10,18%.

Les dons programmes et les dons projets ont connu des augmentations respectives de 25,72% et de 0,26% en 2022 comparativement à leur niveau de 2021. Malgré ces tendances haussières, il faut indiquer que dans le cadre de la coopération au développement, les prêts sont de plus en plus dominants par rapport aux dons. Selon le rapport sur la coopération au développement, l'Aide Publique au Développement (APD) du Burkina Faso est constituée en majorité de dons, mais depuis 2018, la part des dons connaît une baisse au profit des prêts.



Source : DGB, 2021

II. RECETTES ET DEPENSES



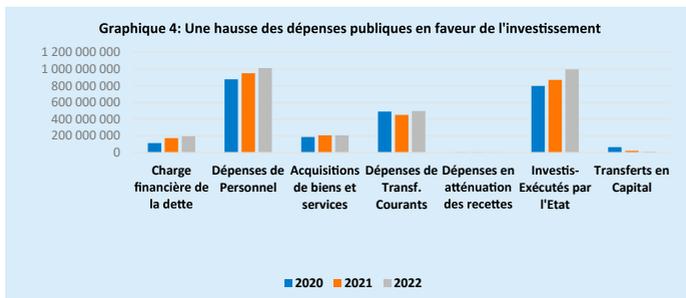
Source : PGA/DGCOOP, avril 2021

II.2. Les dépenses

Le budget 2022 est consacré à 65,54% au fonctionnement contre 34,46% pour l'investissement. Seulement 1/3 du budget est affecté à l'investissement public. Cette situation peut compromettre la réalisation des droits fondamentaux des populations dans la mesure où c'est cette composante de dépenses publiques qui les affecte directement à travers notamment la réalisation d'infrastructures socio-économiques.

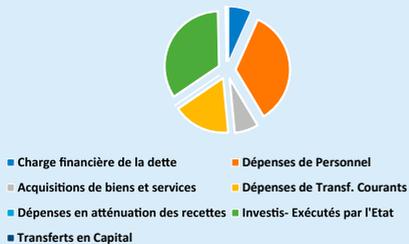
Les dépenses budgétaires en légère hausse en 2022. Les dépenses publiques se chiffrent à 2 919,149 milliards de FCFA en 2022 contre 2 672,783 milliards de FCFA en 2021, soit un accroissement de 9,22%.

Les dépenses publiques sont prédominées par les dépenses de personnel mais avec une tendance favorable à l'investissement. En effet, tandis que les dépenses courantes ont enregistré une hausse de 7,39%, les dépenses en capital connaissent une hausse de 12,87% entre 2021 et 2022.



II. RECETTES ET DEPENSES

Graphique 5: Des dépenses publiques dominées par les dépenses de personnel

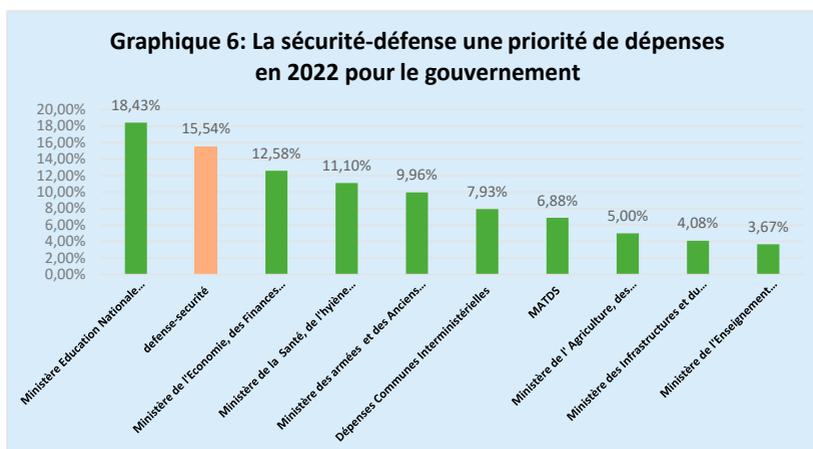


Source : DGB, 2021

III. ZOOM SUR LA SECURITE ET LA DEFENSE

En 2022, le secteur de la sécurité et de la défense toujours au rang des priorités de dépenses avec une dotation budgétaire de 453,750 milliards de FCFA, soit un accroissement de 18,50% comparées à son niveau de 2021 (382,903 milliards de FCFA).

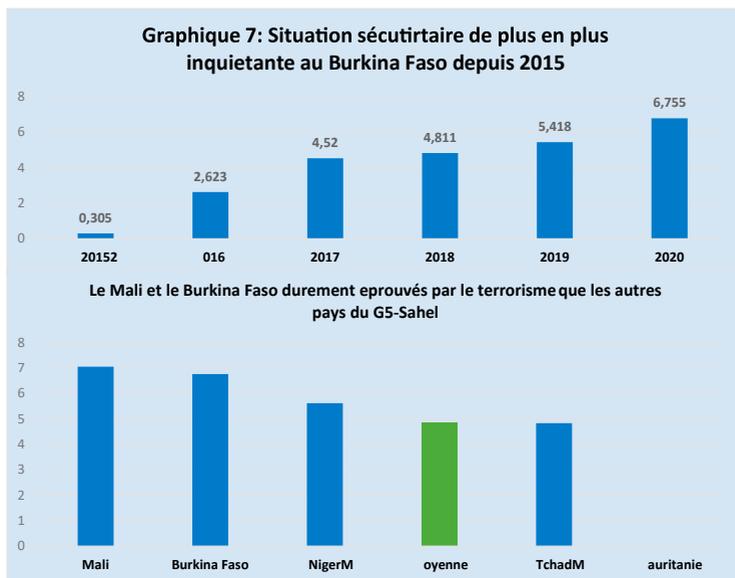
La part des dotations de ce secteur (ministères de la sécurité et de la défense et ANR) dans le budget de 2022 (tout financement confondu) est ressorti à 15,54% contre 14,33% en 2021.



Source : CIFOEB, 2021

Le paradoxe sécuritaire du Burkina Faso : concomitamment à la hausse du budget de la sécurité et de la défense, le niveau du terrorisme connaît une allure inquiétante selon les données de l'Institut d'Économie et de Paix sur le terrorisme. L'indice mondial du terrorisme calculé par l'IEP indique que le niveau de terrorisme du Burkina Faso est passé de 0,305 en 2015 à 6,755 en 2020.

III. ZOOM SUR LA SECURITE ET LA DEFENSE

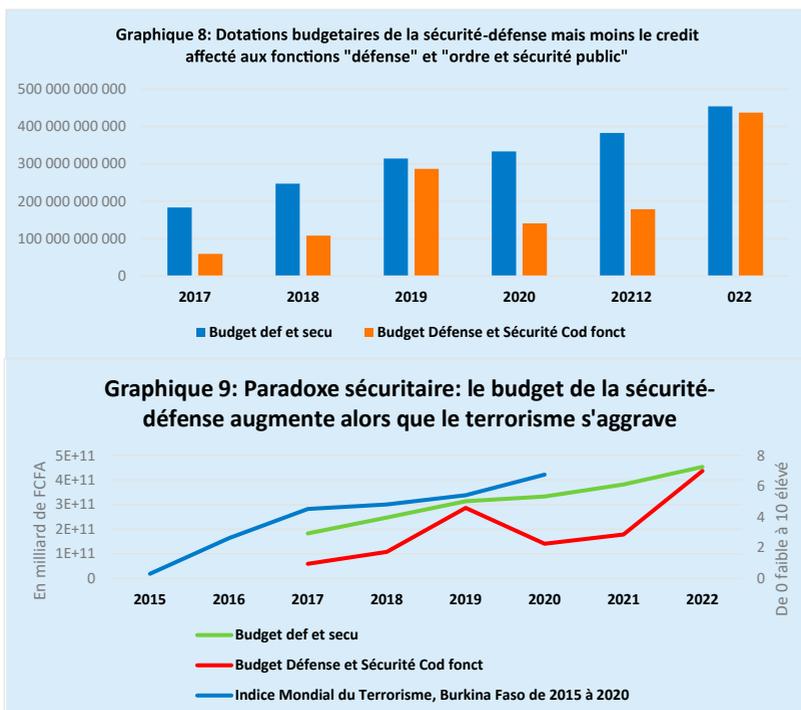


Source : CIFOEB, 2021

L'augmentation des ressources allouées au secteur accompagnée de la détérioration de la situation sécuritaire est dans une moindre mesure imputable à la qualité de la ventilation des crédits budgétaires dans les ministères en charge de la sécurité et de la défense. En effet, l'analyse de la codification fonctionnelle des dotations budgétaires des ministères de la défense et de la sécurité entre 2017 et 2022 montre qu'exceptées les années 2019 et 2022, les crédits ne sont pas orientés prioritairement vers la fonction « défense ». La classification fonctionnelle consiste à attribuer à chaque structure administrative bénéficiant de crédits, une fonction principale. Elle décrit l'objectif socio-économique de la dépense c'est-à-dire ce à quoi la dépense doit servir. Cette approche a l'avantage de regrouper les dépenses liées à une même fonction indépendamment du département ministériel ou de l'institution étant entendu que les structures d'un même secteur n'assument pas forcément la même fonction.

L'inconvénient est que cette approche peut conduire à une minoration des allocations au profit d'un secteur si toutefois les allocations intersectorielles ne sont pas fiables.

III. ZOOM SUR LA SECURITE ET LA DEFENSE

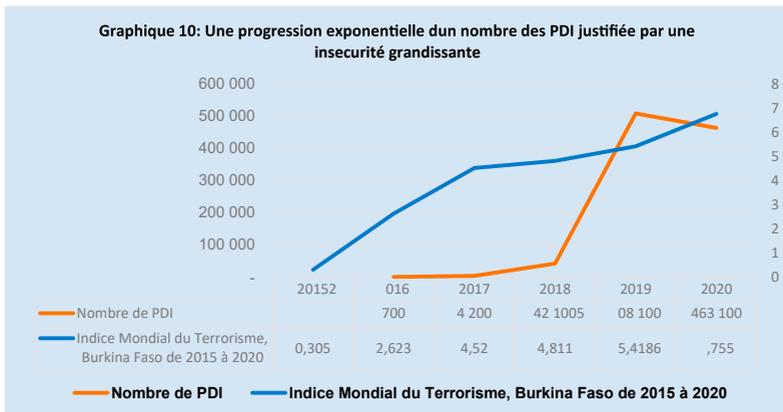


Source : CIFOEB, 2021

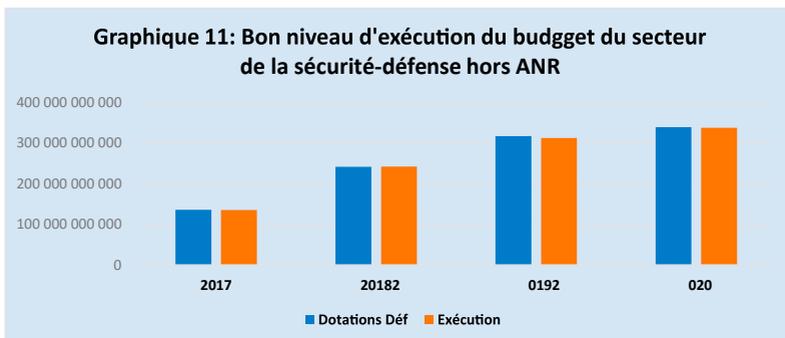
Entre 2016 à 2018, les attaques terroristes ne se sont pas accompagnées systématiquement de déplacement de populations. Cette situation s'expliquerait par le fait que les attaques pendant cette période ciblaient essentiellement les Forces de Défense et de Sécurité (FDS).

Cependant, à partir de 2019, on note une augmentation exponentielle du nombre de Personnes Déplacées Internes (PDI) en raison de la recrudescence des attaques ciblant désormais les populations civiles en plus des FDS. La psychose créée à cet effet au sein de la population a provoqué des déplacements massifs de populations tels que décrits sur le graphique ci-dessous. En effet, au 30 novembre 2021, l'OCHA chiffrait le nombre de PDI au Burkina à 1,4 millions.

III. ZOOM SUR LA SECURITE ET LA DEFENSE



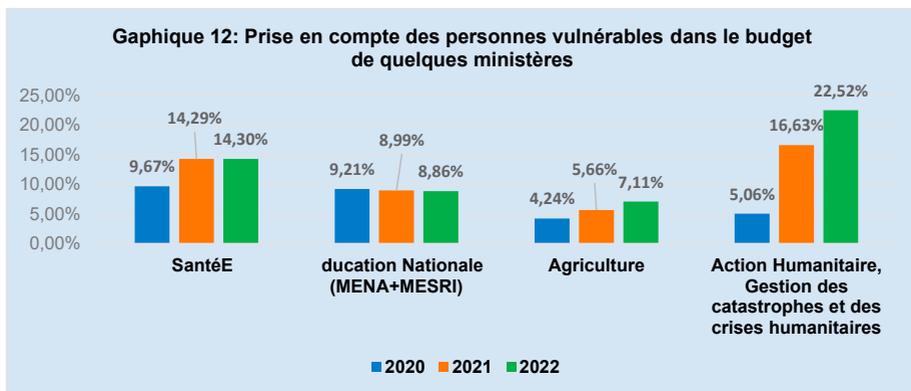
Source : CIFOEB, 2021



Sources : CIFOEB à partir des données des lois de règlement 2017-2020

IV. LES INSCRIPTIONS SPECIFIQUES EN 2022 DANS QUELQUES SECTEURS

Des dépenses sociales maintenues quasiment dans les mêmes proportions de 2020 à 2022 en dehors de la prise en charge de l'action humanitaire et des catastrophes qui est en amélioration au regard du contexte sécuritaire.



Source : CIFOEB, 2021

V. LE BUDGET 2022 PAR OBJECTIF SOCIO-ECONOMIQUE

La présentation du budget par objectif socio-économique consiste à attribuer à chaque structure administrative bénéficiant de crédits, une fonction principale. Elle décrit l'objectif socio-économique de la dépense c'est-à-dire ce à quoi la dépense doit servir. Cette approche a l'avantage de regrouper les dépenses liées à une même fonction indépendamment du département ministériel ou de l'institution.

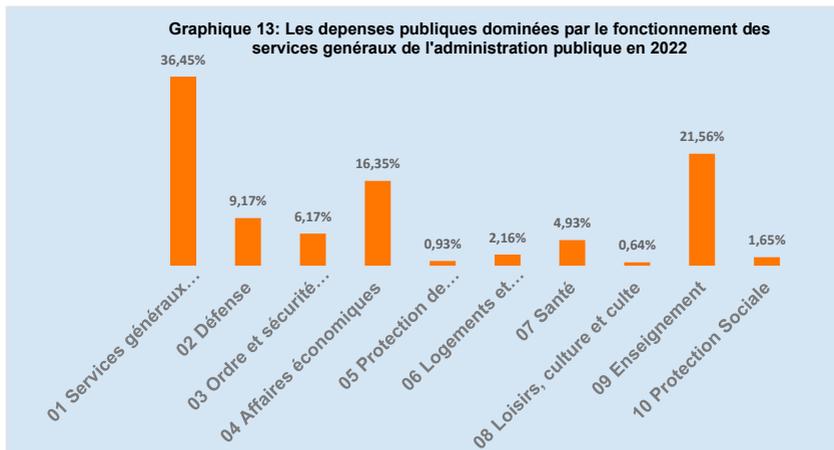
Ainsi, le budget 2022 se décompose comme suit par ordre d'importance :

- ▶ 36,45% consacré aux services généraux des administrations publiques ;
- ▶ 21,56% à l'enseignement ;
- ▶ 16,35% aux affaires économique ;
- ▶ 9,17% à la défense ;
- ▶ 6,17% à l'ordre et sécurité public et ;
- ▶ 4,93% à la santé
- ▶ Etc

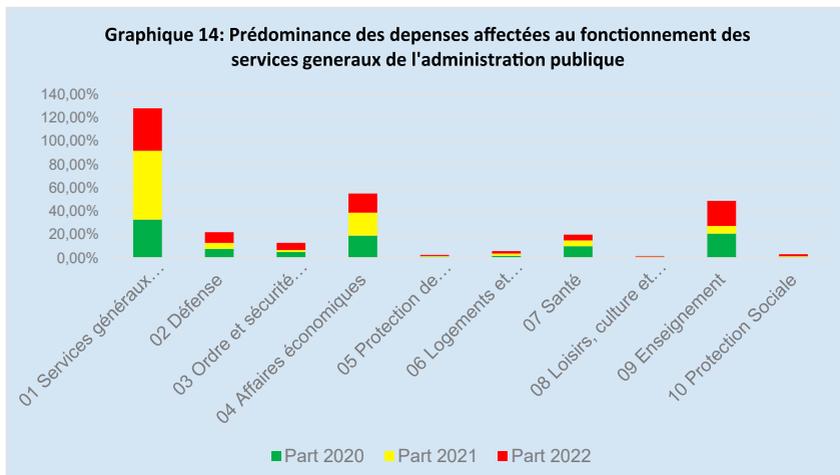
La part de la santé est très faible (4,93%) dans un contexte à enjeux sanitaire persistant. Cela traduit un faible effort de l'Etat en matière de santé.

Or l'indice de Sécurité Sanitaire Mondiale qui présente une évaluation complète des capacités du système de santé d'un pays indique que le Burkina Faso ne dispose pas d'un système de santé robuste capable de faire face aux défis sanitaires. En effet, en 2021, le Burkina Faso a obtenu un score de 29,8/100 et classé 138ème/195 contre 30,1/100 et classé 145ème /195 pays en 2019. Même si le pays a gagné en rang, l'indicateur s'est détérioré entre les deux évaluations.

V. LE BUDGET 2022 PAR OBJECTIF SOCIO-ECONOMIQUE



Source : CIFOEB, 2021



Source : CIFOEB, 2021

VI. GESTION BUDGETAIRE

Des faibles performances, en matière de gestion budgétaire selon les indicateurs de l'International Budget Partnership (IBP) et du CIFOEB. En effet, la transparence, la participation citoyenne et le contrôle budgétaire ne sont pas encore bien assurés. Ce qui traduit une faible ouverture du processus budgétaire au Burkina Faso.

Si la tenue du forum et l'organisation de l'atelier de réflexion sur la participation citoyenne ont été saluées par les Organisation de la Société Civile (OSC) et constituaient un grand espoir pour ouvrir le processus budgétaire au public, force est de constater qu'en dépit de la pertinence des propositions qui ont été faites, elles sont rangées dans les tiroirs du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan. En effet, aucune suite n'a encore été donnée aux OSC pour matérialiser la disposition du Gouvernement et des autres acteurs à effectivement rendre le processus participatif malgré la feuille de route qui accompagnait lesdites propositions.

Aussi, le recours systématique aux Lois de Finances Rectificative (LFR) au cours de ces dernières années fait planer le doute sur la sincérité et la fiabilité des prévisions budgétaires.

Par ailleurs, les cadres de performance qui accompagnent les budgets des ministères et institutions présentent quelques faiblesses. Avec le budget programme, il est évident que la consommation des crédits budgétaires ne constitue plus un critère de performance, il faut alors disposer de cadres de performance de haute qualité pour assurer une bonne redevabilité sur les résultats induits par l'utilisation des ressources publiques. Cependant, on constate actuellement que les indicateurs du cadre de performance sont exclusivement du ressort des ministères et institutions ainsi que la mesure du résultat. Aucun débat, ni concertation n'est tenu avec les acteurs sociaux et externes pour aboutir à des indicateurs consensuels à partir desquels la redevabilité budgétaire devra être assurée.

Les structures de promotion de la bonne gouvernance en souffrance dans le budget 2022. Le budget alloué à l'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption (ASCE/LC) s'élèverait à 2,039 milliards de FCFA en 2022 contre 2,902 milliards en 2021 soit une baisse de 29,74%.

VI. GESTION BUDGETAIRE

En valeur relative, seulement 0,07% du budget national, serait consacré l'Autorité Supérieure de Contrôle d'État (ASCE/LC) en 2022. Ce niveau de dotation budgétaire à l'institution n'est pas respectueux de l'article 59 de la loi organique N°082-2015/CNT du 24 novembre 2015 portant attributions, composition, organisation et fonctionnement de l'autorité supérieure de contrôle d'État et de lutte contre la corruption qui stipule qu'au moins 0,1% du budget national soit alloué au fonctionnement de l'institution. Dans l'optique de l'opération « mains propres » annoncée par le Président du Faso, il serait judicieux de travailler à améliorer les ressources de l'institution afin d'afficher la volonté du Gouvernement d'aller vers un nouveau paradigme de gestion publique et lutter efficacement contre la corruption, la mal-gouvernance.

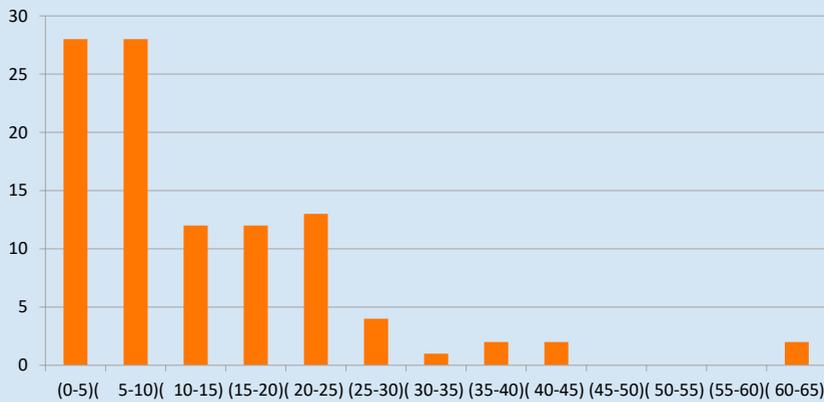
Au-delà de toutes ses préoccupations soulevées ci-dessus sur la gestion budgétaire, les dépenses publiques ne génèrent pas de services et d'infrastructures publiques de qualité. En effet, au Burkina Faso, tout laisse à croire, que le baromètre aujourd'hui de la qualité des infrastructures publiques se résume au vent et aux premières précipitations. En effet, depuis quelques années, le secteur des infrastructures fait l'objet d'une attention particulière au sein de l'opinion nationale du fait de la mauvaise qualité des édifices publics. Il serait peu de le dire que la situation s'apparente à un scandale digne d'un « Publics investments gate ». Or, dans un contexte de lutte contre l'insécurité grandissante qui nécessite de conjuguer la force militaire et l'ouverture d'opportunités économiques, il serait vain de poser les jalons d'un développement à la base si les investissements publics catalyseurs de l'économie nationale, sont défailants.

VI. GESTION BUDGETAIRE

Graphique 15: Publics investments gate: évolution vertigineuse des écoles endommagées



Graphique 16: Des infrastructures qui s'écroulent en moins de 10 ans



Sources : CIFOEB à partir des données du MENAPLN, 2021

CONCLUSION

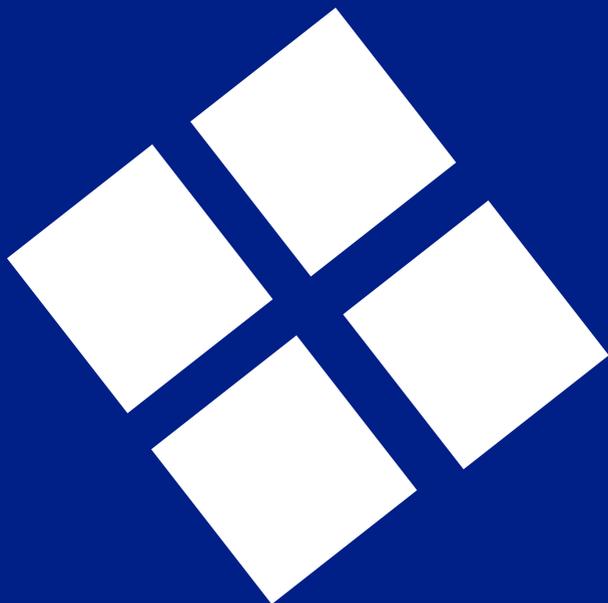
La loi de finance initiale de l'État, exercice 2022 respecte le principe de la loi organique n°073-2015/CNT du 06 novembre 2015 qui veut que le budget soit subdivisé en recettes et en dépenses et présenté par programme. Ainsi le budget de 2022 se chiffre à 2 349,112 milliards de FCFA en recettes, et à 2 919,148 milliards de FCFA en dépenses et avec un déficit budgétaire de 570, 036 milliards de FCFA. Les recettes sont composées en majorités des recettes fiscales. Les dépenses quant à elles, sont à 65,54% des dépenses de fonctionnement. On note aussi que les dépenses publiques sont prédominées par les dépenses de personnel.

Compte tenu du contexte sécuritaire au Burkina Faso, la défense et la sécurité sont toujours des priorités de dépenses publiques en 2022. Le secteur bénéficie d'une part budgétaire de 15,54% soit 453,750 milliards en valeur nominale avec un accroissement budgétaire de 18,50% entre 2021 et 2022. Selon la codification fonctionnelle, 9,17% des dépenses publiques sont attribuées à la fonction « défense » et 6,17% à la fonction « ordre et à la sécurité publique ». L'indice mondial du terrorisme indique que le niveau de terrorisme du Burkina Faso est passé de 0,305 en 2015 à 6,755 en 2020. Ce score place le Burkina Faso comme 12^e pays le plus impacté par le terrorisme au monde. Dans le G5 Sahel, le Burkina Faso est le 2^e pays le plus touché après le Mali. Cette situation provoque un déplacement massif de populations pour trouver refuge dans les localités plus sûres occasionnant ainsi des dépenses publiques pour la prise en charge de la crise humanitaire induite. En novembre 2021, le pays comptait 1,4milliards de PDI.

Malgré l'effort budgétaire croissant chaque année au profit du secteur de la sécurité-défense, l'insécurité persiste dans le pays. Ce paradoxe est lié à une mauvaise ventilation des crédits à l'intérieur des ministères en charge de la défense et de la sécurité. Cependant, on note une convergence entre les dotations budgétaires des dits ministères et les crédits alloués aux fonctions « défense » et « ordre et sécurité public » en 2022. Ce qui laisse penser que si cette tendance est maintenue et les indicateurs de sécurité-défense sont bien ciblés, on pourrait constater une inflexion de l'indice mondial du terrorisme au Burkina Faso.

CONCLUSION

Par ailleurs, les allocations budgétaires au profit de l'ASCE/LC représentent 0,06% du budget national en 2022. Elles sont en baisse par rapport à leur niveau de 2021 qui était de 0,25%. Au regard de sa mission de lutte contre la corruption et la mal gouvernance dans la gestion des deniers publics, il serait indiqué d'améliorer le budget de l'institution. Et cela, afin de conduire efficacement l'opération « mains propres » telle qu'annoncé par le chef de l'État.



Centre d'Information, de Formation et d'Etudes sur le Budget